



APPEL A PROJETS « RETOUR AU JEU »

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 0		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse : 31 décembre 2020		



Comme annoncé par le Président Fédéral en mars dernier, nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture effective de la plateforme « Retour au Jeu » et du lancement officiel de l'appel à projets « Retour au Jeu » à destination des Clubs affiliés (A1 et A2) ainsi que des Comités Départementaux. L'ouverture de cette plateforme fait suite à la validation par le Comité Directeur Fédéral de l'ensemble du programme « Retour au Jeu ».

[Présentation de l'ensemble du programme "Retour au Jeu"](#)

L'appel à projets « Retour au Jeu »

Afin d'encourager les Clubs et les Comités à faire preuve d'inventivité et de dynamisme, un fonds fédéral dédié pour soutenir les actions lancées par les Clubs et les Comités a été créé par le Comité Directeur Fédéral.

- **Appel à projet en direction des Clubs : Dotation minimale 1 000 000 €**

- L'appel à projet débute le 2 juin et se termine le 31 décembre 2020 ;
- Les opérations menées par les Clubs devront se dérouler entre le 12 juin 2020 et le 30 juin 2021 ;
- Si le projet est retenu la dotation minimale sera de 200 € et la dotation maximale sera de 1 000 € ;
- Un Club ne peut déposer qu'une seule demande d'aide.

Cet appel à projet concerne l'ensemble des Clubs de France Hexagonale, de Corse et d'Outre-Mer.

Les attributions seront faites par le Bureau Fédéral chaque mois sur proposition de la Commission Fédérale Soutien aux Clubs.

- **Appel à projet en direction des Comités : Dotation 500 000 €**

- L'appel à projet débute le 2 juin et se termine le 31 décembre 2020 ;
- Les opérations menées par les comités devront se dérouler entre le 12 juin 2020 et le 30 juin 2021 ;
- Un Comité pourra déposer plusieurs demandes d'aide pour différents projets ;
- Le cumul des dotations attribuées par la FFBB à un même Comité est plafonné à 10 000 € pour l'ensemble des actions soutenues.

Les attributions seront faites par le Bureau Fédéral chaque mois sur proposition de la Commission Fédérale Démarche Territoriale.

Pour des informations plus précises sur le cadre de cet appel à projet, n'hésitez pas à vous référer à la présentation de l'ensemble du programme (cf. ci-dessus) et à la vidéo de présentation en lien, [en cliquant ICI](#).

La déclaration et la communication de vos actions, ainsi que les demandes de financements sont à effectuer via la plateforme <http://retouraujeu.ffbb.com>

Contacts : Clubs : CHAJIDDINE Najib 01 53 94 26 70
Comités : CABALLO Philippe 01 53 94 25 64

E-mail : retouraujeu@ffbb.com

Rédacteurs	Vérificateur	Approbateur
Gérald NIVELON Président de la Commission Fédérale Soutien aux Clubs Anne-Marie ANTOINE Présidente de la Commission Fédérale Démarche Territoriale	Catherine GISCOU Vice-présidente Déléguée Clubs, Jeunesse & Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-06-04 Note CD LR 4 - appel à projets « Retour au Jeu » - VFIN	